



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 22/09/2016
Date de mise à jour : /
Version : V1/09/16
Page : 1/7

1 - IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateur de produit

Nom homologué : Calcimer T400 GR (N°AMM 1140006)
Norme : /
Equilibre : Amendement à action moyennement rapide.

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) : Agriculture.
Type de produit : Amendement minéral basique
Carbonate de calcium granulé issu d'une extraction marine

1.3 – Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : B.H.S
1, Rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tél : 01 34 31 23 23
Mail : fds@bhs.fr

1.4 – Numéro d'appel d'urgence

B.H.S Tél : 01 34 31 23 23
Fax : 01 34 31 23 24
Horaires d'ouverture : 9h-12h
13h30 - 18h

Mail : fds@bhs.fr

Site internet : www.bhs.fr

INRS (ORFILA) Tél : 01 45 42 59 59 (accès aux coordonnées des centres anti-poison français, aide médicale gratuite hors coût d'appel)

Site Internet mentionnant les N° de téléphone des centres anti-poisons français <http://www.centres-antipoison.net/>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) N°1272/2008

Non classé.

2.2 – Eléments d'étiquetage

Néant.

2.3 – Autres dangers

PBT ou vPvB : Non applicable.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 – Mélanges

Composants	Concentration (en %)	N° CAS N° CE N° Index N° Enregistrement	Classification (1272/2008)
www.magellan-bio.fr CALCIMER GR / CALCIMER T400 GR	100	/	Non classé.



(Constituant principal)

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 – Description des premiers secours

EN CAS D'INHALATION	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Consulter un ophtalmologiste si une irritation apparaît.
EN CAS D'INGESTION	Rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir.

Si la personne est pleinement consciente, lui faire boire de l'eau. Ne jamais donner à boire à un sujet inconscient. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Voir 2.1 / 2.3.

4.3 – Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 – Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIES	Eau pulvérisée. Mousse. extincteur à CO2. Poudre chimique.
MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIES	Aucun.

5.2 – Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

5.3 – Conseils aux pompiers

CONSEILS AUX POMPIERS	Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection. Le port d'un appareil respiratoire isolant autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse. Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.
-----------------------	---

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 – Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES	Assurer une ventilation adaptée. Dégagement de poussières: vêtements anti-poussières. Eviter la production de poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.
PROCEDURES D'URGENCE	Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir également la section 8.

6.2 – Précautions pour la protection de l'environnement



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 22/09/2016

Date de mise à jour : /

Version : V1/09/16

Page : 3/7

PRECAUTIONS POUR LA
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.3 – Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

METHODES ET MATERIEL DE
CONFINEMENT ET DE
NETTOYAGE

Recueillir le produit répandu. Recueillir soigneusement les résidus. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.4 – Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 – Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter la production de poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2 – Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à température ambiante. Eviter le contact avec l'humidité.

Stockage – à l'abri de

Des agents oxydants puissants.
Rayons directs du soleil.
Source de chaleur.
Gel.

Emballage

Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3 – Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agriculture.

8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètre de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2 – Contrôle de l'exposition

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES MAINS

Gants en caoutchouc butyle. Gants en latex.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU
CORPS

Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation. Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes.

PROTECTION RESPIRATOIRE

En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: Filtre antiaérosol/poussières type P2 (conforme à la norme EN



143).

MESURES GENERALES DE PROTECTION ET D'HYGIENE

Se laver les mains après travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

* Le choix d'un équipement de protection individuelle doit être déterminé par l'employeur, qu'après une étude sérieuse du poste de travail aboutissant à une définition claire des conditions d'utilisation et à l'évaluation la plus précise possible du poste de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 – Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granulés.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
pH	10
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible.
Point initial d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible.
Limites/supérieures d'inflammabilité ou limites explosivité	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité relative	Aucune donnée disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans les acides. Eau : partiellement soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition thermique	Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	Explosif non classé.
Propriétés comburantes	Non comburant selon les critères CE.

9.2 – Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 – Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2 – Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3 – Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4 – Conditions à éviter

Humidité.

10.5 – Matières incompatibles



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 22/09/2016
Date de mise à jour : /
Version : V1/09/16
Page : 5/7

Aucun, à notre connaissance.

10.6 – Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 – Informations sur les effets toxicologiques

TOXICITE AIGUE PAR VOIE ORALE

TOXICITE AIGUE PAR PENETRATION CUTANEE
TOXICITE AIGUE PAR INHALATION

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU

LESIONS OCCULAIRES GRAVES / IRRITATION DES YEUX
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANEE

MUTAGENECITE DES CELLULES GERMINALES

CANCEROGENEITE
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION

TOXICITE SPECIFIQUES POUR CERTAINS ORGANES CIBLES
DANGER PAR ASPIRATION

AUTRES

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Aucune étude n'a été réalisée sur ce produit pour le moment.

Non classé. En cas d'ingestion : irritation des muqueuses gastro-intestinales.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 – Toxicité

Non nocif pour les algues jusqu'à la concentration testée. Non nocif pour les daphnies jusqu'à la concentration testée.

CE50 Daphnie 1	48h > 90 g/l Daphnia magna (NF EN ISO 6341)
CE50 Daphnia 2	24 H > 90 g/l NF EN ISO 6341
ErC50 (algues)	NF EN ISO 8692 72 H > 90000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC (chronique)	Daphnia Magna 48h 62000 mg/l
NOEC chronique algues	NF EN ISO 8692 72 H 80 g/l Pseudokirchneriella subcapitata

Aucune toxicité aiguë vis à vis des vers de terre (*Eisenia fetida*) à 10 fois la dose

d'utilisation (ISO 11268-1)
Essais réalisés sur matière sèche

12.2 – Persistance et dégradabilité

Aucune étude n'a été réalisée sur ce produit pour le moment.

12.3 – Potentiel de bioaccumulation

Log Pow : non déterminé.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée / information disponible.

12.4 – Mobilité dans le sol



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 22/09/2016
Date de mise à jour : /
Version : V1/09/16
Page : 6/7

Ecologie – sol : Aucune donnée / information disponible.

12.5 – Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6 – Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée / information disponible.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 – Méthodes de traitements des déchets

Méthodes de traitement des déchets : détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : éliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit. Recyclage ou incinération par une entreprise agréée.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1 – Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 – Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3 – Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4 – Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 – Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 – Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.7 – Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable, contacter le fournisseur/fabricant pour plus d'informations.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 – Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Tous les composants de cette préparation sont inscrits à l'inventaire EINECS ou sur la liste ELINCS.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées

15.2 – Evaluation de la sécurité chimique

La substance est classée non dangereuse dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Exempté de REACH.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 22/09/2016

Date de mise à jour : /

Version : V1/09/16

Page : 7/7

16 - AUTRES INFORMATIONS

Autres informations : conforme au Règlement (CE) n° 453/2010.

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006

(REACH).

Informations supplémentaires :

Cette fiche de données sécurité a été révisée selon le nouveau format du règlement (UE) N° 2015/830.

Utilisation : Se conformer strictement aux préconisations techniques portées sur l'étiquetage du produit.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'empêche pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et l'utilisation du produit pour lequel il est seul responsable.

Réserve de responsabilités :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources exactes. Toutefois, la société B.H.S. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et l'adéquation de cette information. L'utilisateur du produit est responsable de vérifier l'adéquation de cette information quant à ses applications particulières.